

Vivons Paillet
Septembre 2024



Point sur la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB)

Recrutement d'un Bureau d'Etude

En avril dernier, le conseil municipal a validé un programme de Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) sur quatre années. Ce dernier a été validé à son tour par le département de la Gironde au mois de juillet.

La phase (obligatoire) suivante est le recrutement d'une maîtrise d'œuvre qui va assurer la réalisation et le suivi des chantiers à venir. Une consultation, dans le cadre des marchés publics, est en cours, elle s'achève le 27 septembre. Les entreprises intéressées doivent candidater. Les élus, aidés par un service du département nommé "Gironde Ressources" sélectionneront l'une d'entre elles qui pourra donc se mettre au travail en fin d'année 2024.

Arrivée de Laurie ROLLAND

Sophie RICAUD, secrétaire de mairie, a souhaité une mutation dans une autre mairie. Nous la remercions pour son dévouement et les tâches accomplies. Elle est remplacée par Laurie Rolland qui vient de la mairie de Verdélais. Elle a pris ses fonctions au mois de juillet dernier. Elle s'est mise rapidement et efficacement au travail. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Risques majeurs

La Commune de Paillet s'est dotée d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, le DICRIM, consultable sur le site Internet de la mairie de Paillet ou au secrétariat de la mairie.

Ce guide pratique explique qu'à travers son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune, en partenariat avec les services de l'Etat, est organisée pour faire face à des risques majeurs d'inondations.

Création d'une réserve citoyenne

Nous souhaiterions aussi pouvoir compter sur votre engagement et créer une réserve citoyenne.

Ce nouveau dispositif vise à accompagner les citoyens qui souhaitent s'engager dans la vie de la commune en mettant directement en relation les bénévoles et la mairie lors des événements climatiques.

Suite aux différentes inondations à Paillet et afin de mieux anticiper ce type de crise, nous avons besoin de bénévoles répartis par quartiers.

Ils auront pour rôle de servir de relais, de prévenir et de protéger les habitants mais aussi de faire remonter des informations de terrain vers les élus et de communiquer des informations officielles, lors des différentes crises.

Ces échanges n'engagent pas votre responsabilité personnelle, mais constituent un maillon essentiel pour la mise en place et l'efficacité du Plan Communal de Sauvegarde afin de mieux prévoir, gérer et organiser les secours en cas de risques majeurs. Nous invitons les personnes intéressées à contacter la mairie, ou Fabienne Hurmic Adjointe au maire mail : fhurmic@yahoo.com

Une réunion de présentation sera organisée avec les personnes volontaires.

Journée nettoyage de l'Artolie.

La commune de Paillet organise une journée de nettoyage de la commune le samedi 5 octobre à 10 heures. Durant cette journée, un nettoyage de l'Artolie sera proposé par le SIETRA (syndicat gérant le bassin versant dont le cours d'eau) et la fédération de pêche qui répondront aux questions que vous pouvez vous poser. Parallèlement des sacs poubelles, des gants et des pinces seront à votre disposition pour une action citoyenne. Il s'agit de sensibiliser sur la présence de déchets dans la commune afin que chacun puisse faire preuve de vigilance (il faut savoir que les employés passent chaque semaine le lundi matin à deux à ramasser tout ce qu'ils trouvent).

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 octobre à 10 heures face à la mairie autour d'un café. La journée se terminera par un goûter partagé.

CCAS : Opération coup de pouce



Le Centre Communal d'Action Sociale de Paillet offre une aide de 20€ à tout jeune qui souhaite adhérer en 2024/2025 à une association Pailletonne d'activités culturelles et sportives. Cette aide forfaitaire est réservée à toute famille résidant à Paillet.

Ces 20€ seront versés dans la limite d'une adhésion par jeune de moins de 18 ans. Pour bénéficier de ce « coup de pouce », les familles devront transmettre directement à la Mairie

avant le 31 octobre 2024 les informations et justificatifs suivants :

- Nom et prénom de l'adhérent ainsi que sa date de naissance et son adresse ;
- Justificatif d'adhésion 2024/2025 à une association Pailletonne
- Justificatif de domicile ;
- Relevé d'Identité Bancaire.

Cette mesure a pour objectif de promouvoir l'engagement associatif de nos jeunes, de faciliter leurs activités sportives et culturelles à proximité de chez eux, mais aussi de dynamiser les associations Pailletonnes, qui sont un cadre privilégié d'échanges et de rencontres.

Repas à domicile

L'autonomie nous concerne tous !

Si vous ou quelqu'un de votre entourage êtes confrontés à une situation de perte d'autonomie, le portage de repas de la Communauté de communes Convergence Garonne est à votre service. Qu'il s'agisse d'une situation durable ou ponctuelle, vous pouvez faire appel à ce service afin de vous permettre de rester chez vous. Les repas proposés, élaborés par une diététicienne professionnelle, pourront vous être livrés tout au long de la semaine ou simplement quelques jours par semaine (1 à 7 repas livrés du lundi au vendredi). Avec un taux de satisfaction très favorable (près de 2/3 des usagers satisfaits selon la dernière enquête menée par votre commune), ce service culinaire et solidaire est là pour vous. 7.50 euros le repas.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Pôle Accompagnement Citoyen de la Communauté de Communes au 05 56 76 93 74.

Argent de poche

Ils s'appellent Evan, Manon, Rayane, Samara et Zoé. Ce sont cinq jeunes Pailletons.

Leur particularité ? Ils ont répondu à l'appel de la municipalité de Paillet qui a lancé cette année encore l'opération « Argent de poche ».



Ils ont apporté leur concours à la vie communale par le biais de travaux de peinture (cabanon vers l'aire de jeux, plots métalliques route de Lasserre, bancs devant la salle polyvalente).

Ils ont eu la possibilité d'exercer leur créativité pour une fresque sur un mur au bord de l'Artolie.

Bravo à eux et merci car lors de tous ces travaux, ils ont fait preuve d'un excellent état d'esprit.



Rappel : Taille végétation clôtures



Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux et les panneaux de signalisation. Nous comptons sur le respect de cette obligation pour le bien de tous.

Lancement d'un atelier théâtre

Nous sommes heureux d'accueillir La Cie Lallaloba, qui lance un atelier théâtre destiné aux enfants de 7 à 11 ans tous les jeudis de 17h15 à 18h45 à la salle polyvalente.

Contact : Pascale DONNIO 0767056941 / cie.lallaloba@gmail.com

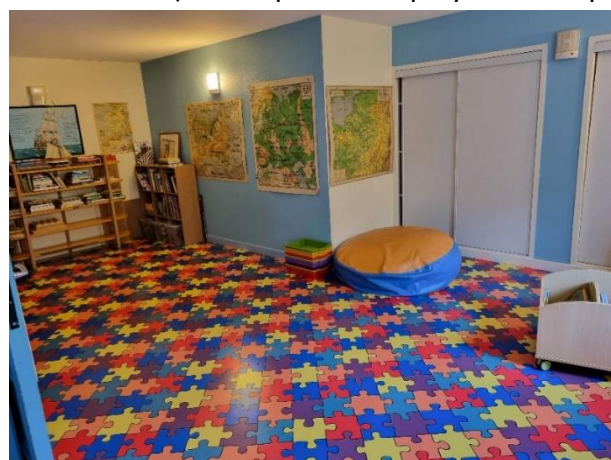
Travaux estivaux dans l'école

Classe d'Alexiane
Désamiantage



Dortoir des petits

Réfection du sol (réalisé par les employés municipaux)



Classe de Gaëlle

Désamiantage et peinture des murs
Réfection du sol (réalisé par les employés municipaux)



Classe d'Alexiane

Installation d'un vestiaire pour les enfants



Incendie dans une alvéole extérieure de la salle polyvalente

Dans la nuit du 01/08/24 vers 23H30, un incendie s'est déclaré dans une alvéole extérieure de la salle polyvalente. Nous avons échappé au pire et nous tenons à remercier les personnes qui ont prévenu les pompiers.

Les dégâts matériels ne sont pas négligeables, le montant des travaux de réfection s'élève à 17 000€.

La mairie a porté plainte auprès de la gendarmerie.

Pour ces actes de vandalisme la peine peut aller jusqu'à 2 ans de prison et 30000 € d'amende.




Transport à la demande des personnes de plus de 75 ans

Un service proposé par le syndicat mobilité sud gironde, qui s'adresse à toutes les personnes sans moyen de transport, en situation d'handicap, prise en charge à votre domicile et retour, pour tous vos rendez-vous, ou simplement faire vos courses. Tous renseignements au : 06 88 22 07 86 / 05 56 62 36 03.

Grille du bassin de rétention

Changement de la grille de protection du bassin de rétention de Paillet par le Sietra et nos agents communaux. Pour rappel le Syndicat Sietra gère l'entretien et la surveillance (entre autres) de ce bassin afin d'essayer de réguler le bassin-versant et l'Artolie.

Pour avoir des informations au fil de l'eau sur la commune, je vais sur <https://mairie-paillet.fr/>, je télécharge  sur mon smart phone ou je vais sur le Facebook de la mairie « Vivons Paillet ».

Les archives communales « le grand chantier »

Les archives communales sont des archives publiques. La commune en est donc propriétaire et responsable en la personne du maire, sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat (Direction des archives de France au ministère de la Culture) via les archives départementales. Les archives constituent un secteur de l'activité communale généralement sous-estimé.

Fort de ce constat la commune a démarré un grand chantier depuis plusieurs mois qui consiste à identifier les différents thèmes : la comptabilité et les budgets, le courrier, les élections, l'état civil, les documents d'urbanisme, les marchés de travaux, la documentation puis vérifier le contenu de chaque boîte, trier, enregistrer sur informatique.

La durée de conservation de chaque thème est précisée sur la circulaire de la Direction des archives de France de 1993.

Pour nous accompagner dans cette lourde tâche, nous avons fait appel sur le mois de juillet à une étudiante en la personne de Marie accompagnée par une adjointe. Marie a fourni un travail énorme tant quantitatif que qualitatif qui va nous permettre d'établir le premier bordereau d'élimination que nous présenterons aux archives départementales pour validation.

Une autre partie du travail accompli va nous permettre d'établir le bordereau de versement définitif aux archives ce sont les documents conservés à vie (ex comptes administratifs et comptes de gestions, budget, état civil etc.).

La mairie de Paillet bénéficiera désormais d'une gestion informatisée des archives, permettant une recherche rapide, fiable des pièces recherchées. Merci à Marie pour le travail réalisé.



La gestion du cimetière informatisée

La mairie s'est dotée d'un logiciel de gestion de cimetière appelé « Améthyste ». L'intérêt de cet outil est d'avoir un tableau de bord unique permettant de centraliser dans un seul espace de travail l'ensemble des informations. Il permet d'obtenir des fiches d'informations complètes sur les emplacements, les concessions et les défunts.

C'est grâce au travail de reconnaissance sur le terrain d'un groupe d'élus, puis de saisie des données par le secrétariat que ce lourd chantier a été rendu possible et sera achevé pour Janvier 2025.

Adressage : de nouvelles obligations



La loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) oblige toutes les communes à mettre en place un fichier contenant tous les noms de voies et numéros de locaux de la commune (les lieux dits doivent être renommés). Cette mesure doit permettre de faciliter le travail des livreurs, des facteurs ou encore des secours.

La commune, en partenariat avec des services de la poste, est en train d'évaluer les changements nécessaires. Les habitants des quartiers ou des rues concernés seront conviés à des rencontres avec les élus pour discuter des évolutions proposées.

Paillet en scène, un festival est né

Dans la joie et la bonne humeur et ce malgré de grandes incertitudes météorologiques, la première édition de Paillet en Scène s'est déroulée le samedi 21 septembre de l'après-midi jusque tard dans la nuit grâce notamment à



l'énergie et l'implication de nombreux bénévoles. Ce festival, valorisant la création musicale du territoire, est à l'initiative d'une nouvelle association culturelle Paillet en Scène, éponyme du festival, en collaboration avec l'association Génération Paillet. Après une préquelle réussie en juin dernier sous le titre « Paillet en Musique », les deux associations, mains dans la main, ont réuni 7 groupes d'artistes issus exclusivement du vivier local. Pour le plaisir des plus petits et des plus grands, se sont succédés, à partir de 15h : « Diego La Onda et Mr Frej interprètent Brassens, Tiou, Mirage animation avec un set spécial « Boom Enfants », Soifran, Ben Amor, La Onda et pour clôturer, dans la nuit, une nouvelle session festive de Mirage animation. Objectif atteint pour ce nouveau festival qui, on l'espère, prendra racine durablement dans le paysage pailleton. Réservez donc, dès maintenant, vos dates pour la 2ième édition de Paillet en Scène le samedi 14 juin 2025.